

DROIT, ECONOMIE, GESTION

# Master mention Droit parcours Droit public général (recherche et carrières publiques)

Droit



Niveau d'étude  
visé  
BAC +5



Durée  
2 ans



Composante  
UFR de droit,  
sciences  
politiques et  
sociales

## Présentation

### Objectifs

Ce diplôme vise à offrir une formation complète en droit public général afin de former tant les futurs professionnels que les futurs chercheurs.

La première année offre une formation qui permet de se préparer aux grandes spécialités du droit public (droit et contentieux administratif, général et spécial, droit économique, droit et contentieux constitutionnels, droits et libertés fondamentaux, droit international, droit européen) et d'accéder ensuite à différents emplois correspondants (notamment de passer les concours administratifs) en laissant la possibilité, par le choix des matières à l'intérieur de grands UEF, de donner au parcours de Master dès la première année une inflexion soit droit public interne soit droit européen et international.

La deuxième année propose d'approfondir le Master 1 sous l'angle de l'influence mutuelle du droit interne et du droit européen considérés comme intrinsèquement liés, dans une dimension théorique et pratique.

Tout le spectre des matières de droit public est ainsi concerné pour une formation la plus complète possible : droit

et contentieux constitutionnel, administratif, fiscal, marchés publics, contrats, responsabilité, concurrence, collectivités, mais aussi culture juridique, histoire des idées politiques, et droit international, économique et politique.

Des cours d'anglais juridique sont également dispensés tout au long de l'année.

Le Master 2 recherche et carrières publiques prépare ainsi les étudiants :

- à la recherche et au doctorat,
- aux professions du droit public dans les organismes publics ou privés (concours administratifs, grandes écoles, concours d'avocat, magistrats des tribunaux administratifs et Cours administratives d'appel, juristes professionnels, concours de la fonction publique européenne.

### Savoir-faire et compétences

Les compétences visées par cette formation sont une bonne maîtrise du droit public interne, européen et international, tant d'un point de vue théorique que pratique.



# Admission

---

## Conditions d'admission

### **Admission en Master 1 Droit public interne et européen et international (en vue de poursuivre en M2 Droit public général)**

#### **Admission en Master 2, Droit public général :**

1) Peuvent s'inscrire les étudiants ayant validé les deux premiers semestres du M1 Droit public interne et européen et international de l'UFR DSPS de l'Université Sorbonne Paris Nord. L'inscription est de droit lorsque la validation du M1 a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation en M2.

2) Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit public général peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit public (Master 1 Droit public) ou à dominante juridique, un diplôme d'école de commerce ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le(s) responsable(s) du Master 2 Droit public général. Les admissions en M2 Droit public général sont soumises pour avis au directeur de l'UFR DSPS.

## Modalités de candidature

Candidatures en M1 :

via le portail MonMaster: <https://www.monmaster.fr>

Candidatures au M2 :

via le portail e-candidat : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat>

Autres renseignements: <https://www.univ-paris13.fr/la-candidature/>

## Et après

---

### Poursuite d'études

Les métiers visés par cette formation sont :

- Recherche et enseignement (thèse de doctorat)
- Professions d'avocat et de conseil juridique en libéral
- Métiers de la Fonction Publique (préparation aux concours)

La formation dote les étudiants d'outils théoriques, méthodologiques et pratiques indispensables pour s'inscrire en thèse, candidater aux concours de la Fonction publique mais aussi pour intervenir en tant que praticien au sein d'organismes publics ou privé directement après l'obtention du M2.

## Contacts



## Contacts

---

### Responsable pédagogique

Éric Desmons

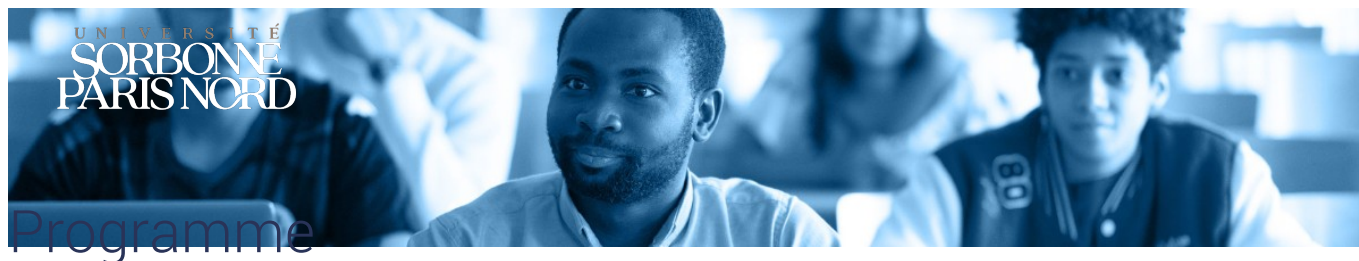
### Secrétariat pédagogique

Véronique VAN ESPEN

☎ 01 49 40 33 11

✉ [m2dpg.dsps@univ-paris13.fr](mailto:m2dpg.dsps@univ-paris13.fr)

📍 Bureau H 209



## Organisation

La formation est délivrée en deux ans, soit 4 semestres de **30 ECTS** chacun.

En M2, les enseignements sont délivrés par une équipe pédagogique associant des Enseignants-Chercheurs universitaires (Professeurs agrégés et Maîtres de conférences) et des Professionnels (Avocats, conseillers juridiques, agents de la Fonction publique étatique et territoriale)

L'attention est portée tant sur l'initiation à la recherche à travers un cours de méthodologie, que sur l'insertion professionnelle à travers des cours et conférences de spécialistes.

Chaque étudiant doit choisir entre

- la rédaction d'un mémoire de recherche sous la direction d'un Enseignant-chercheur
- l'accomplissement d'un stage donnant lieu à un rapport

Le stage permet aux étudiants de se confronter aux réalités professionnelles.

Le Mémoire de recherche permet de ponctuer un parcours tourné vers l'approfondissement théorique et la thèse.